

Quelques propositions pour la rencontre du 28 avril

### La place de la femme dans l'Eglise catholique

C'est une longue et difficile histoire, marquée par de nombreux blocages.  
D'où viennent ces blocages ?

1. Les malentendus de la Genèse :

a) Le mot hébreu TSELA a été traduit par « côte ». La femme serait sortie de la côte d'Adam. Contre-sens : le mot TSELA doit se traduire par « à côté »  
Dieu a créé non pas un homme, mais l'humanité, masculin et féminin.

b) Le récit de la chute : « ce n'est pas moi, c'est elle »

2. Dans l'Ancien Testament :

Les personnages féminins qui jouent un rôle, le jouent souvent, pas toujours mais souvent, par la séduction ou la ruse : Rebecca, Ruth, Esther, Tamar...

Ces textes ont été écrits au X<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ dans une société et une culture dominée par les hommes qui seuls ont accès au savoir, qui ont le pouvoir et des responsabilités tant politiques que religieuses. Les femmes n'ont pas accès au savoir, ni au pouvoir et à la possibilité de changer le cours de l'Histoire. La femme est restreinte à l'intériorité.

3. Dans le Nouveau Testament :

Jésus, homme, appartenant à un peuple est l'héritier de cette culture et vit selon le fonctionnement, l'organisation et la culture de ce peuple, même si l'on peut noter de belles rencontres où la dignité de la femme est reconnue : la Samaritaine, la Cananéenne, la femme adultère...

4. Dans le déroulement de l'Histoire :

L'Eglise accorde à la femme la même place que la société : un rôle d'épouse et de mère .

Au XI<sup>ème</sup> siècle est institué le célibat consacré qui devient obligatoire, indispensable et lié au sacerdoce. Ce qui situe le prêtre célibataire et chaste comme un être supérieur et lui confère un ministère et un pouvoir refusés aux femmes.

5. Au XX<sup>ème</sup> siècle :

La société a donné de plus en plus de place aux femmes (droit de vote, autorité parentale, maîtrise de la fécondité, légalisation du divorce, généralisation du travail des femmes). L'Eglise suit lentement ce mouvement, tandis que d'autres Eglises chrétiennes ont souhaité et ont donné à des femmes un rôle jusque là dévolu aux hommes. (femmes pasteurs, femmes évêques) Dans le judaïsme : femmes rabbins.

6. Le Concile Vatican II :

Insiste sur le rôle des laïcs lié au ministère baptismal. Tout baptisé, homme ou femme, se doit de vivre de sa foi en Jésus-Christ mort et Ressuscité pour nous ouvrir au salut, c'est-à-dire à l'Amour et à la Vie de Dieu pour l'Eternité. Et donc tout baptisé peut être appelé à des tâches pastorales et les femmes aujourd'hui comme hier jouent un rôle irremplaçable dans la transmission de la foi, dans la présence aux plus fragiles, aux plus petits et dans la réflexion théologique.

Toutefois l'accès au ministère sacerdotal est refusé aux femmes avec l'argument que Jésus est un homme, qu'il a appelé 12 apôtres qui sont des hommes et avec l'argument aussi qu'il ne faudrait pas cléricaiser les femmes ....

A noter qu'il y a un autre blocage : c'est le contentieux Eglise et sexualité. La morale sexuelle telle qu'elle est prescrite lors des récents synodes ou écrits de la hiérarchie catholique ne semble pas voir l'évolution des sociétés, ni les difficultés concrètes que posent les cas quotidiens et le drame de situations particulières. Ce qui est prescrit c'est un ensemble d'interdits, ignorant le vécu. A quand une théologie positive de la sexualité, réflexion théologique où nombre de femmes sont à même de participer ?

C'est la trame que j'ai retenu pour répondre au mieux à votre demande. Peut-être avez-vous des suggestions à faire qui pourraient alimenter ma réflexion et modifier mon intervention qui reste ouverte.

Au plaisir de vous rencontrer,

Cordialement.

Brigitte le Coutour